

## Session Plénière du 10 Novembre 2021

### RAPPORT N° 21.04.02 Maintien du Tarif de la Majoration Grenelle de la TICPE

#### Intervention de Régine FLAUNET

Monsieur le Président, chers collègues,

Vous nous demandez de voter le maintien du tarif de la majoration Grenelle de la TICPE, comme chaque année.

D'un point de vue budgétaire, je tiens à préciser tout d'abord que la TICPE est une recette normalement destinée à financer les infrastructures de transport, mais que la Région l'inscrit en fonctionnement, alors qu'elle devrait être logiquement inscrite en investissement.

Cette fraction régionale de TICPE s'ajoute aux autres fractions que la collectivité ne peut moduler. Elle impacte encore davantage les territoires ruraux faiblement pourvus d'infrastructures de transports collectifs, à plus forte raison depuis que les cours du pétrole sont en forte hausse.

Pour ne rien arranger, comme votre majorité est toujours prise en otage par une écologie punitive dépourvue de fibre sociale, vous taxez à tort deux fois plus le gazole que l'essence.

Pourtant, d'après une étude de l'*Institut Français du Pétrole et des Energies Nouvelles (IFPEN)* commandée par le gouvernement et parue le 16 décembre 2020, les motorisations diesel ne sont pas plus polluantes que les essences, il est même indiqué le contraire pour les plus récentes. Dans le détail, le diesel produit certes 2,8 fois plus d'oxydes d'azote mais les véhicules essence consomment 1,5 litres de plus au 100 kilomètres soit 11% d'émission de dioxyde de carbone en plus.

Au-delà de cette analyse, bon nombre de salariés restent contraints d'utiliser leur véhicule personnel pour se déplacer à défaut d'une offre de transports en commun adaptée.

Une personne de mon village qui voudrait se rendre au marché hebdomadaire le plus proche, mais distant tout de même de 10 km de son domicile, n'a pas d'autre moyen de déplacement que son propre véhicule, sauf à prendre le car scolaire le matin à 7 heures pour revenir avec celui du soir à 18 heures. Vous m'accorderez que ce n'est pas une solution, les possibilités de faire du « lèche vitrine » à La Loupe n'étant pas celles des Galeries Lafayette !

Certains pourront rétorquer qu'il y a possibilité de se déplacer à vélo, oui pour les jeunes, mais cela est déjà moins évident pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Le carburant pèse pour une très lourde part dans le budget des ménages, et quelques centimes de majoration sur chaque litre consommé sont autant d'euros qui avant la fin du mois mettent bon nombre de ménages dans une situation précaire.

Une fois au pouvoir, Marine le Pen entend supprimer la TVA sur la TICPE afin de rendre du pouvoir d'achat aux Français.

Cette baisse, même symbolique serait en même temps un signal pour les professionnels de la distribution qui sont prêts à s'engager à réduire leurs marges au maximum si l'Etat et les Collectivités font un effort.

Nous ne pouvons pas être à la fois dans un objectif de baisse des taxes et approuver le maintien du tarif de la majoration Grenelle de la TICPE. Nous voterons donc contre.

Je vous remercie de votre attention.

